



Les brèves de JOBOURG

Juin 2017

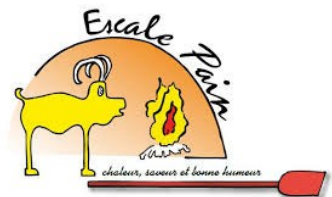
Ces brèves sont disponibles sur le site : www.mairie-jobourg.fr

• ANIMATIONS COMMUNALES :



Fête des voisins : Nous vous rappelons qu'elle aura lieu **le vendredi 2 juin** aux endroits habituels à partir de 19 h. La municipalité offre les boissons, vous pouvez apporter de quoi grignoter pour partager ensemble ce moment de convivialité. A cette occasion les réverbères resteront allumés plus longtemps.

Escale Pain : L'animation mensuelle aura lieu **le samedi 10 juin** aux horaires habituels : allumage du four à 14 h, cuisson des pizzas vers 17 h, des pains vers 17 h 30. Puis vers 18 h 15 vous pourrez cuire viandes et teurgoules que vous aurez apportées. Pour le pain et la brioche il est préférable que la pâte lève sur place.



Fête de la musique : Le comité des fêtes vous invite à la fête de la musique qui aura lieu **le samedi 17 juin à partir de 19 h 30** sur le stade de foot. Deux groupes vous proposeront de la musique française et festive : Nel et François Novine.

Sur place vous trouverez buvette et restauration.

Fête des écoles : Le lendemain, **dimanche 18 juin**, au même endroit, l'association des parents d'élèves de la pointe vous propose de participer à la fête des écoles .



Réalisation : Commission communication

(Fabienne Héleine, Jean Christophe Beauché, Denis Beaumont, Pascale Cervantès, Katia Bunel, Jean-Paul Lecouvey, Nathalie Monchaux)



Aux 4 Vents

Chorale

Chorale aux quatre vents : La chorale donnera un concert en l'église de Jobourg **le vendredi 30 juin à 20h 30.**

Comité de foire : Une réunion préparatoire pour la foire de Jobourg est prévue **le vendredi 30 juin à 20 h30** à la salle des expositions. Tous les bénévoles sont les bienvenus pour préparer au mieux cette grande fête !



Vide grenier

Vide grenier : L'Association des parents d'élèves de la pointe organise son traditionnel vide grenier le **dimanche 2 juillet** à la salle communale de Jobourg.

Renseignements au 0785511446 ou 0233527520 ou 0233538705

INFORMATIONS COMMUNALES :



Rentrée des classes : Nous vous rappelons que les inscriptions pour la rentrée prochaine doivent se faire en mairie pour les nouveaux arrivants et les enfants qui auront trois ans avant le 31 décembre 2017, puis à l'école auprès de la directrice.

Elections législatives : Elles se dérouleront les **dimanches 11 et 18 juin**. Le scrutin sera ouvert **de 8 h à 18 h**. Nous vous rappelons que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.



propreté !

Dépôt de Ribon : Nous vous rappelons que tout dépôt en dehors des containers est strictement interdit. Les sacs jaunes notamment ne doivent pas être déposés à côté des containers mais leur contenu doit être vidé dans ces containers. Les encombrants de tout genre doivent être déposés à la déchetterie de Beaumont. Merci de toujours laisser les abords des containers en bon état de



Fibre optique : Nous vous informons de l'ouverture commerciale des offres pour la fibre optique le 20 juin 2017. Le délégataire Manche Fibre adressera un courrier aux personnes qui s'étaient manifestées pour leur proposer 6 fournisseurs d'accès : Comcable, Coriolis, Knet, Ozone, Vidéofuture et Wibox avec des abonnements à partir de 24.90€ par mois.

D'une manière générale, pour se connecter au très Haut débit, les personnes doivent posséder un ordinateur doté de la connectique adaptée à une box fibre (ports USB ou Ethernet RJ45).

Logements disponibles : Trois logements seront disponibles à compter de juillet sur la commune : 1 F4 et 1 F5 à la cité Les Bruyères et 1 F 5 à la cité Bel air.



Vous pouvez déposer vos dossiers en mairie déléguée de Jobourg.



Jardin communal : Les personnes qui viennent déplanter les plantations dans le jardin communal près de la serre sont priées de cesser et de respecter le travail des jardiniers !!!